



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique culturelle

Question écrite n° 118030

Texte de la question

M. Jean-Luc Pérat attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur la disparition progressive des revues littéraires dédiées à la poésie, ainsi que sur l'absence complète de cet art sur les chaînes publiques de radio et de télévision. Ce phénomène est de nature à remettre en cause l'accès aux oeuvres poétiques contemporaines qui sont de moins en moins diffusées, en particulier auprès des jeunes générations. Il l'interroge sur les intentions du Gouvernement, afin de défendre et de promouvoir davantage ce genre littéraire qui fut longtemps l'un des éléments forts du rayonnement culturel français.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Pérat](#)

Circonscription : Nord (24^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 118030

Rubrique : Culture

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 septembre 2011, page 9974

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)